



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21/11/2022

N°2022-11-03

L'an deux mille vingt deux le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle de Réunion sous la présidence de Monsieur Serge DERORY.

Etaient présents :

M. DERORY Serge, Mme PONCET Valérie, Mme SENDRA Valérie,
Mme BEAL Marie-Line, M. CHAUVE Jean-Paul, Mme FERON Florence,
M. CHEMINAL Carl, M. THINARD Franck

Procuration(s) : Mme LEROY Nadine

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) : M. ESSERTEL Cédric, Mme LECLOUX Aurélie,
M. CARTERON Philippe, M. FORGE Joffrey, Pierre DUBOST

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. Valérie SENDRA

**NOMBRE DE
MEMBRES**

En exercice : 14

Présents : 08

Absents : 06

Nombre de suffrages
exprimés :

Pour : 09

Contre : 0

Date de convocation
16/11/2022

LOCATION DES TERRAINS COMMUNAUX 2022

Monsieur le Maire expose à son Conseil Municipal qu'il y a lieu de revoir le prix des diverses locations communales, notamment les terrains

Après délibération, le Conseil Municipal décide de modifier les tarifs en fonction du prix des fermages, à savoir : + 3, 55 % par rapport à 2021

- Terrain DIMIER : 9, 56 €
- Terrain VERMOREL : 21, 63 €
- Terrain DALBEGUE : 60, 54 €

Ont signé au registre tous les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Bussy-Albieux, le 21 Novembre 2022

La Secrétaire de Séance
Valérie SENDRA

Le Maire,
Serge DERORY



Affichage fait le.....01.DEC.2022..... numériquement